Ami du Clergé du 21 octobre 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Sermons pour les grandes fêtes. — *Pour la Toussaint :* Bienheureux les élus, 497.
Sermons pour la Toussaint. — III. Le chrétien citoyen du ciel et citoyen de la terre, 499.
Pour le Jour des Morts. — I. Souvenir et prière, 500. — II. Les prières de l'Eglise pour les défunts, 502.
Deux Lectures sur la T. S. Vierge et les âmes du Purgatoire. — I. Pourquoi Marie est la libératrice des âmes du purgatoire, 503. — II. Comment elle l'est, 506.
Les Saints Patrons. — *S. Hubert, Patron des chasseurs :* De la poursuite du gibier à celle des âmes, 509.
Pour le premier Vendredi de novembre. — Le Sacré Cœur et les âmes du purgatoire, 510.
En lisant. — Sur le culte des Saints, 512.

SERMONS POUR LES GRANDES FETES

Pour la Toussaint

BIENHEUREUX LES ÉLUS

Mes frères,

Exilé dans l'île de Patmos, S. Jean l'évangéliste, le préféré du Maître, y fut favorisé de visions merveilleuses. Dieu lui découvrit quelque chose des merveilles célestes et du bonheur des élus, et il écrivit, sous la dictée de l'ange, cette parole qu'on lit au chapitre XIX de son *Apocalypse :* « Heureux ceux qui ont été appelés au festin des noces de l'Agneau. » Oui, heureux vraiment ceux qui, ayant achevé leur pèlerinage terrestre et leur expiation au Purgatoire, sont maintenant au Paradis ! Souffrez, m. f., qu'en cette fête de la Toussaint qui est leur fête à tous, j'essaye de vous montrer leur bonheur, afin d'en exciter le désir en vos âmes.

I. — *La paix des élus*

Je n'ai pas besoin d'insister pour vous faire sentir l'incertitude de notre existence terrestre, et l'inquiétude de nos âmes en ce monde.

Pour le plus grand nombre, le travail est une obligation quotidienne, tâche lourde parfois, bien vite monotone et souvent fastidieuse, mais il faut bien se plier à la dure nécessité quand on veut manger du pain. Et la fatigue a beau se faire sentir, on n'a pas toujours le temps d'écouter ses doléances. Et quand les heures de repos ont cessé, il faut sans tarder reprendre le labeur. — Le ciel, par contre, est le séjour de la paix ; l'ouvrier, sa journée finie, vient chercher son salaire et entre alors dans le repos éternel.

A côté du labeur, il y a les infirmités humaines, il y a les souffrances morales, les coups d'épingle et les croix qui vous brisent, et cette lutte perpétuelle de la chair et de l'esprit qui ne cessera qu'avec la mort. Les années passent, et l'on sent que le corps peu à peu se désagrège, que les organes se fatiguent, que la vie s'use comme l'huile de la lampe. Les années passent, et l'expérience condamne notre confiance dans la vie et dans les hommes; par contre, le cortège de nos misères morales, de nos passions et de nos défauts ne nous abandonne pas. — Mais au ciel, pour les élus, il n'y a plus de souffrance : « Dieu, nous dit encore S. Jean, enlèvera toute larme de leurs yeux, et il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni plainte, ni douleur. » (Apoc., XXI, 4, 5). Séparés de leur corps, les saints ignorent la maladie et la révolte des sens, et quand, se levant du tombeau, leur dépouille mortelle aura repris vie et mouvement, ce sera pour partager le bonheur et la paix de l'âme, dans l'ordre et la soumission entière à l'esprit. Et au lieu des divisions, des discordes et des haines qui troublent et parfois ensanglantent notre société terrestre, le ciel offre aux élus la douce et bienfaisante compagnie des saints dans la charité parfaite.

Enfin, nous vivons ici-bas dans une inquiétude continuelle, car l'avenir reste pour nous une énigme. Les biens que nous possédons aujourd'hui : richesses, paix, santé, vie, les aurons-nous encore demain? Les êtres qui nous sont chers nous seront-ils conservés ? Les projets que nous formons pourront-ils se réaliser? Les périls qui nous menacent seront-ils écartés ? Les uns nous invitent à la confiance; mais leurs espoirs peuvent être déçus. D'autres nous effrayent par leurs prédictions ; et s'ils allaient avoir raison ? Certes, nous sommes dans la main de Dieu, mais cela ne nous met pas à l'abri des épreuves, et notre faiblesse redoute toujours la croix. — Au ciel, au contraire, nulle inquiétude, nulle crainte, aucun souci ; car aucun mal ne menace les élus, et le bonheur qu'ils goûtent, ils ont la certitude absolue qu'il leur sera éternellement conservé.

Enfin, aurions-nous ici-bas toutes les satisfactions possibles que ce ne serait pas encore le bonheur parfait ; de nouveaux désirs en effet s'élèveraient dans nos cœurs, tant il est vrai que, plus on a, plus on veut avoir. — Au ciel, toutes les aspirations sont comblées, car l'âme possède le souverain bien, Dieu lui-même, en qui elle trouve non seulement la satisfaction de tous ses désirs, mais beaucoup plus et beaucoup mieux encore qu'elle n'aurait jamais su imaginer. (I Cor., II, 9).

Ainsi se réalise vraiment, pour les élus, cette parole du livre de la Sagesse (III, 2) : « Ils ont paru mourir, aux yeux des insensés ; mais en réalité, ils sont entrés dans la paix. »

II. — *La contemplation de Dieu*

Quand l'alpiniste, après de longs efforts et une ascension difficile, est parvenu au sommet d'un pic ou d'une aiguille, il s'arrête, fier de sa victoire ; et l'âme ravie, pénétré d'une indicible joie, il contemple le panorama qui se déroule à ses pieds. Beauté des monts couverts de neige immaculée, beauté du soleil, de l'alternance de la lumière et des ombres, beauté du ciel et des nuages, beauté des plaines et des couleurs, toutes ces beautés sollicitent à l'envi son admiration.

Mais que serait-ce si, par une hypothèse audacieuse, on pouvait mettre sous ses yeux, dans un cadre unique et dans un seul coup d'œil, toutes les beautés du monde, celles de l'art s'ajoutant à celles de la nature ? Aucune parole, aucune langue humaine ne pourrait décrire un tel spectacle, ni rendre les sentiments qu'il ferait naître dans l'âme.

Et pourtant, tout cela ne serait encore qu'un loin-

tain reflet de la Beauté éternelle et infinie, comme la signature mise par l'ouvrier divin au bas de son œuvre. Et c'est ce Dieu Créateur et Père tout à la fois que les élus contemplent dans la lumière de gloire. « Ils le voient face à face, » nous dit S. Paul (I Cor., XIII, 12), « tel qu'il est, » nous dit S. Jean (I Jo., III, 2). Et désormais nulle question ne se présente à leur esprit, nulle énigme ne peut les troubler ; en Dieu ils voient tout, ils savent tout, en Dieu ils ont tout appris.

Mais il est autre chose encore, dans l'ordre du beau, que la nature et l'art. Un noble sentiment, un grand dévouement, une action généreuse, une haute vertu, voilà aussi qui force l'admiration et qui charme un esprit tant soit peu cultivé. Or Dieu a toutes les perfections, toutes les vertus, à un degré infini. Dans l'œuvre de la création, dans celle de la Rédemption, il a dépensé des trésors inouïs d'amour et de bonté ; sur la terre, l'âme chrétienne n'avait eu qu'une intuition de cette bonté, une pâle idée de ces chefs-d'œuvre de miséricorde ; mais maintenant, dans la pleine lumière, elle comprend, elle admire, elle est saisie d'une joie ineffable en se voyant si hautement et si magnifiquement aimée.

Fini maintenant le pèlerinage terrestre au pays d'exil et dans la vallée des larmes; l'orphelin a retrouvé une famille, le voyageur est rentré parmi les siens. Rien n'évoque mieux cette félicité du juste au séjour des élus que la vision d'un foyer heureux, quand tout le monde est réuni dans la joie pour quelque fête de famille. Alors, peu importe qu'il neige au dehors, que le vent glacial fasse gémir les arbres ou que la pluie rende les chemins impossibles : il fait bon au coin du feu, autour de la table ; le travail est suspendu et les cœurs sont en fête. Mais au ciel, loin des orages terrestres et des misères humaines, c'est cela en beaucoup plus beau et multiplié à l'infini. Je dis : en beaucoup plus beau, parce que la vision de Dieu, la compagnie des anges et des saints, les ravissements du ciel échappent à notre connaissance, dépassent toute imagination et ne se peuvent exprimer en langage humain; et aussi parce que cette vie de famille est une fête perpétuelle, et non plus seulement une halte sur le chemin du labeur et du sacrifice.

III. — *La vie éternelle*

Parmi les désirs les plus solidement enracinés au cœur de l'homme, on peut dire que celui de vivre est un des premiers et des plus forts. Le matelot happé par la mer luttera jusqu'à l'épuisement total avant de se laisser couler à fond ; un corps jeune résistera avec énergie à la maladie qui cherche à l'emporter ; l'enfant encore sans raison, l'animal même ont l'instinct de la conservation ; et la mort, châtiment du péché, annoncé à Adam et Eve avant leur chute, est bien le mal le plus redoutable et le plus redouté. L'homme veut vivre toujours, et c'est pourquoi la foi qui lui promet la vie éternelle, ne s'éloigne presque jamais totalement de son esprit et de son cœur.

Mais si tous ont l'ambition de vivre longtemps, de vivre toujours, par contre il en est relativement peu qui veulent vivre intensément. Et pourtant, qui n'aurait de l'admiration pour les grands hommes et pour les saints qui, penseurs profonds, travailleurs infatigables, cœurs généreux, ont fourni un travail qui tient du miracle, ont tenu dans l'histoire du monde une place de premier ordre, et dont le rayonnement bienfaisant a traversé les siècles et les mers ?

Il semble bien que, dans cette vie intense, il y ait une somme de joie dont on ne se fait pas une idée, et c'est sans doute cela, avec la charité du Christ, qui explique ce cri de S. Paul : « Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations. » (II Cor., VII, 4). En effet, d'où vient ce sentiment qui pénètre l'âme, qui dilate le cœur, qui chasse la tristesse et le découragement et qu'on nomme la joie ? Je crois, pour ma part, qu'il a sa source dans la vie. Voyez en effet l'impression que fait sur vous d'une part une sombre journée d'hiver, quand il pleut, que les arbres sont dépouillés de leurs feuilles et que la nature semble morte, et d'autre part un jour de mai, tout ensoleillé, tout riche de fraîcheur et de renouveau. Opposez encore, si vous voulez, les fêtes qui accompagnent naissance et baptême aux cérémonies des funérailles ; et vous direz avec moi que la joie se trouve dans la vie.

Et donc, plus on apprend, plus on acquiert de vertus, plus on travaille, plus on aime, en un mot, plus on vit, plus aussi on devrait être heureux, puisque l'intelligence et l'âme, le cœur et l'esprit s'épanouissent alors chaque jour davantage. D'où vient donc que tant d'hommes ne cherchent point à se libérer de leurs préjugés et de leurs passions, acceptent de conserver sans changement leurs défauts et leurs misères, ne se soucient nullement de progrès moral et spirituel, et négligent les sources de vie que sont les sacrements ? Ils se privent ainsi de joies hautes et grandes, en ce monde et en l'autre. Pourquoi? Parce qu'ici-bas le renoncement, le sacrifice, l'effort sont la condition indispensable de la vie. Notre-Seigneur énonçait clairement cette loi quand il disait : « Si le grain de blé jeté en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. » (Jo., XII, 24).

Or, au ciel, les élus sont en possession de la vie, de la vie en plénitude et, s'ils l'ont payée sur la terre de leurs labeurs et de leurs souffrances, du moins ils en jouissent maintenant sans effort et à jamais. Pour eux plus d'incertitudes, plus d'ignorances, plus d'hésitations, plus de passions ni de défauts, toutes choses qui ici-bas les paralysaient ; maintenant leur esprit est inondé de lumière, leur âme rassasiée, et leur cœur s'épanouit dans une charité libre et ardente, en attendant que le corps vienne prendre sa part de cette plénitude de vie.

Enfin, — et c'est par là que je termine, — toute joie terrestre, si pure et si grande qu'elle puisse être, est toujours entachée d'un grave défaut : elle passe ; et par ce mot j'entends exprimer non seulement qu'elle s'achève et disparaît, mais que chaque minute lui enlève quelque chose de son charme et de sa douceur. Au ciel, au contraire, la paix idéale, la vie de famille, l'épanouissement complet de tout l'être, tous ces biens que j'ai essayé de vous décrire un peu, ne passent pas. Au ciel il n'y a plus de durée, car il n'y a plus de succession ni de temps, tout est éternel.

Ayons donc, m. f., la sainte ambition de nous asseoir nous aussi « au banquet des noces de l'Agneau », et s'il faut payer cet honneur et cette joie d'une vie de labeurs et de mérites, estimons avec S. Paul que « les souffrances d'ici-bas sont sans proportion avec la gloire future qui sera un jour notre partage. » (Rom., VIII, 18). Ainsi soit-il.

SERMONS POUR LA TOUSSAINT

III

LE CHRÉTIEN CITOYEN DU CIEL ET CITOYEN DE LA TERRE

Mes frères,

Pour notre société de jour en jour plus païenne, la Toussaint n'est plus une fête religieuse : c'est la fête des morts, la fête des tombes, la fête des douloureux souvenirs. En d'autres termes, ce n'est plus une fête, c'est un deuil.

Pour nous, chrétiens, la Toussaint est vraiment un jour d'allégresse : c'est la fête de nos espérances, la fête de la vie future. C'est en Dieu que nous allons chercher ceux qui nous ont précédés ici-bas : les meilleurs, les plus dignes, nous les voyons en possession de la béatitude éternelle ; les autres, ceux qui, ayant connu nos misères, sont encore redevables à la justice divine, nous les voyons soumis aux miséricordieuses rigueurs de la purification, mais, en même temps, nous les assistons de nos prières et de nos suffrages.

Ainsi la Toussaint est pour nous la fête de l'avenir. Elle nous rappelle la parole de S. Paul : « Vous êtes les concitoyens des saints. » (Ephes., II, 19). « Vous n'avez pas ici votre demeure définitive, vous la cherchez dans l'avenir. » (Hébr., XIII, 14).

Le chrétien, en effet, est l'homme du ciel. C'est sa gloire et sa force au milieu des épreuves de ce monde. Ses ennemis lui en font un reproche, comme si pour aspirer aux biens éternels, il se désintéressait des choses d'ici-bas. Citoyen du ciel, le chrétien l'est aussi de la terre.

I. — *Citoyen du ciel*

Le chrétien est d'abord l'homme du siècle futur. Pourquoi ? Parce que c'est là sa fin. Quand Dieu créa l'homme, il lui a assigné cette destinée sublime qui dépasse les puissances et les aspirations de notre nature. Nés pour le bonheur, nous l'aurions cherché dans la jouissance des biens que l'univers met à notre portée ; nous n'aurions contemplé, atteint, possédé le Souverain Bien qu'à travers les créatures. Mais, à supposer que ce bonheur imparfait nous eût suffi, Dieu ne s'en est pas contenté pour nous.

La béatitude qui résulte en lui de la connaissance de ses perfections infinies, de la communication qu'il en a fait à son Verbe, de l'amour qui s'échange du Père au Fils et qui produit le Saint-Esprit, cette béatitude, Dieu a daigné nous appeler à la partager au sortir de ce monde, en nous adoptant pour ses fils.

Voilà le but de notre vie, voilà le terme où aboutit notre voyage. Ici-bas, c'est l'épreuve imposée pour rendre notre fidélité méritoire, pour faire que la béatitude soit pour nous la récompense décernée par l'éternelle Justice. Le vrai chrétien est celui qui ne perd jamais de vue cette suprême destinée, qui, pour la conquérir, trouve que rien n'est trop dur : ni les obscurités de la foi, ni les luttes de la vertu, ni les austérités du devoir, ni le travail, ni la souffrance, ni même la mort. Quel que soit le fardeau qui l'accable, il accepte de le porter, il le compare, comme faisait S. Paul, « avec ce poids de gloire que Dieu lui réserve », et il le déclare léger ; quelle que soit la durée de l'épreuve, il la met en regard de l'éternité de la récompense, et il la voit comme un moment. (II Cor., IV, 17).

C'est ainsi que le christianisme fait de nous les citoyens du ciel, les hommes de la vie future.

II. — *Citoyen de la terre*

Mais cela nous empêche-t-il de nous faire notre place dans la vie présente, comme le prétendent les impies ?

Ce n'est pas assez dire. Le chrétien, par rapport à la vie terrestre, est dans une condition plus favorable que les incroyants et que les indifférents, parce qu'il en comprend mieux le sens et qu'il est en meilleure situation pour l'utiliser.

1. Le chrétien a de la vie présente une intelligence plus vraie : il en connaît l'origine et la fin, il sait d'où elle vient, où elle aboutit, et donc l'orientation à lui donner. En dehors du christianisme, l'humanité l'a toujours ignoré et l'ignorera toujours. Voyez la diversité, les contradictions, l'incertitude, le vague des systèmes qu'ont formulés à ce sujet les incrédules. Les uns renoncent à résoudre le problème, et pour justifier leur ignorance calculée prennent des airs de dédain ; ils s'intitulent *agnostiques*, c'est-à-dire ceux qui font profession de ne pas savoir. Les autres énoncent comme des aphorismes de pures hypothèses que le bon sens repousse, que la raison réprouve et que la science elle-même ne confirme pas.

Le chrétien seul sait pourquoi il est en ce monde, ce qu'il a à y faire, pourquoi il souffre, pourquoi il meurt. Il est donc mieux en situation pour comprendre la vie. Il est également mieux à même de la bien utiliser.

2. Ici, les ennemis de la religion protestent. « La vie terrestre, disent-ils, ne peut avoir pour les croyants le même intérêt que pour les autres, puisqu'à leur regard elle n'est qu'un passage et qu'elle n'a de valeur que par rapport à l'éternité. »

L'objection n'est pas sérieuse. D'abord, la vie est-elle plus longue pour les uns que pour les autres ? et est-ce un avantage de n'avoir rien à espérer au-delà ? En outre, de ce qu'il n'attend rien après la mort et qu'il met plus d'âpreté à poursuivre le bonheur ici-bas, l'homme est-il plus sûr de l'atteindre ? S'il s'agit des satisfactions de l'esprit, leur recherche n'est pas interdite au chrétien ; le champ de l'observation, de l'étude, est ouvert devant lui non moins que devant l'incroyant. Seul le point de vue, le but diffèrent, sans que le développement scientifique ait à en souffrir, au contraire. Parmi les saints, le nombre des savants, des érudits n'est-il pas incalculable ? — Si ensuite on considère le côté moral et non plus seulement intellectuel de la vie, notre avantage est encore plus manifeste. Pour celui dont l'horizon ne s'étend pas au-delà de ce monde, est-ce que toute la morale ne se résout pas en ces mots : « Chacun pour soi, la lutte pour la vie, l'écrasement des faibles, au plus habile, au plus pressé » ? Sans doute, on proclame la solidarité, la fraternité, l'altruisme, l'entr'aide, la philanthropie. Mais les sentiments que ces derniers mots expriment, que sont-ils autre chose que la charité démarquée, c'est-à-dire un emprunt fait à l'Evangile, un legs de la religion chrétienne ? C'est bien à elle que l'on doit le respect du fort pour le faible. Il n'y a qu'à se rappeler ce qu'était le monde avant que la civilisation chrétienne ne s'y soit implantée, et ce qu'il est là où elle ne règne pas

encore où a cessé de régner. A notre époque où ce trésor, où ce patrimoine a été dilapidé par l'impiété de ceux qui ont eu en main les destinées des nations, nous voyons ce que peut produire la conception matérialiste de la vie humaine pour discipliner l'égoïsme dont je viens de parler et pour en faire sortir autre chose que des conflits homicides, d'effroyables tyrannies et des catastrophes de tout genre.

* *

Nous sommes donc, m. f., les hommes du siècle présent aussi bien que les hommes du siècle futur, les citoyens du ciel et les citoyens de la terre. Est-ce que les Saints, si détachés qu'ils fussent des biens périssables, ne se sont pas montrés les hommes les plus pratiques, les plus réalistes quand c'était nécessaire, les plus avertis des choses de ce monde pour eux-mêmes et pour autrui? N'ont-ils pas fait bonne figure et tenu leur rang parmi leurs contemporains? A leur suite, sachez tirer chrétiennement parti de la vie présente ; ne dédaignez aucun des progrès de la civilisation moderne ; en d'autres termes, soyez de votre temps dans la mesure où la conscience n'est pas engagée. Mais vous souvenant que « nous sommes les enfants des saints » (Tob., II, 18), montrez-vous aussi, et plus encore, les ouvriers de la vie future, pour qui le temps n'est qu'une préparation à l'éternité, qui regardent ce monde comme une figure qui passe (I Cor., VII, 31), qui travaillent, prient, souffrent, se dévouent en fonction du ciel, et qui, selon le mot de Tobie, en toutes leurs œuvres « attendent la vie que Dieu assure à ceux qui ne lui marchandent pas leur foi » *(loc. cit.)*. Ainsi soit-il.

POUR LE JOUR DES MORTS

I

SOUVENIR ET PRIÈRE

Mes frères,

S'il est une époque de l'année où les hommes communient dans les mêmes pensées, c'est assurément le soir de la Toussaint et le 2 novembre. Tous s'en vont vers le même rendez-vous, le cimetière, les bras chargés de gerbes de fleurs. C'est bien, comme s'exprime le langage populaire, « le jour des morts ».

Il semble donc que nous soyons mieux disposés, en ces heures mélancoliques, à réentendre la leçon catholique de nos devoirs envers les trépassés. Les cœurs s'accordent aux enseignements de l'Eglise. Le 2 novembre donne comme une grâce d'état, même aux âmes les moins religieuses.

Dans l'atmosphère bienfaisante de cette commémoration universelle de nos chers défunts, écoutons la voix de l'Eglise nous rappeler nos devoirs envers nos morts : le souvenir et la prière.

I. — *Le souvenir*

Je crois qu'ils rendent un son bien pessimiste les vers de Victor Hugo sur l'oubli des morts :

Les morts durent bien peu, laissons-les sous la pierre.
Hélas ! dans leur cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs.

Les foules du 1er et du 2 novembre dans les cimetières sont la preuve éclatante que nos morts ne sont pas morts tout entiers, même pour nous. Et pour combien la visite au cimetière n'est-elle pas la sortie régulière qui fait partie désormais de leur existence ?

Les morts ne sont pas, pour tous, les grands oubliés. Ils nous ont été unis par des liens trop solides pour que la tombe ait pu les briser : par les liens de l'amour, de l'amour maternel, filial, conjugal, dont l'Esprit-Saint nous dit qu'il est fort comme la mort, *fortis est ut mors dilectio* (Cant., VIII, 6). Tant que nous vivrons, nous leur serons fidèles.

Là, le devoir se trouve facilité par l'inclination du cœur. Le cœur nous y entraîne à ce point qu'il semble qu'il n'y ait plus de devoir. Et on étonnerait fort certaines âmes en leur parlant du devoir de se souvenir de leurs morts.

Pourtant il est des vivants qui ne se souviennent plus. A côté des tombes parées et fleuries, il y en a qui disparaissent sous l'envahissement des herbes folles. Au pèlerinage au Soldat inconnu dans la capitale d'une nation alliée, j'ai vu un homme rester obstinément couvert, malgré l'écœurement et les protestations des autres visiteurs.

C'est que les idées de justice, de charité, de reconnaissance, de toutes ces vertus qui nous lient à nos frères au-delà du tombeau, ne comptent plus pour certains esprits, dépourvus de tout sens moral ou faussés par une éducation matérialiste. Ce qui nous paraît monstrueux est pour eux chose toute naturelle. On ne peut pas toujours vivre avec les morts !

Et sans aller jusqu'à cet oubli total, il est trop vrai que la fuite des jours estompe parfois dans la brume des souvenirs des images chères et pleurées. Il semblait qu'on ne se consolerait jamais de leur disparition. Mais le temps a raison de tout.

L'Eglise au contraire, m. f., et notre devoir nous demandent d'abord de nous souvenir et de nous souvenir toujours de nos défunts. C'est le mot que le prêtre prononce à la sainte messe quand il parle d'eux au Dieu des miséricordes : « *Memento, Domine,* souvenez-vous, Seigneur ! » Et l'œuvre qui a pris à sa charge chez nous d'entretenir le culte de nos soldats tués pour la défense de la Patrie s'intitule de ce beau nom : le *Souvenir Français,* avec une devise qui doit être celle de tout fidèle à l'égard de ses morts : *Oublier, jamais*.

Ces sentiments chrétiens et patriotiques inspirent des délicatesses touchantes. Dernièrement, dans une de nos bonnes paroisses, où la piété envers les morts est à l'honneur, un brave cultivateur demandait à son curé un service pour le repos de l'âme de ses deux enfants « morts pour la France, » et pour le repos de l'âme des défunts de la famille. A la fin de la cérémonie, il s'en va trouver le prêtre. « Je m'en suis voulu, lui déclare-t-il, de ne pas vous avoir appris pourquoi je faisais dire ce service. C'est aujourd'hui mon cinquantenaire de mariage. Ma femme et moi nous avons voulu associer nos défunts à la joie de notre réunion de famille [1]. »

Vous le voyez par ce trait, m. f., pareil souvenir qui associe ainsi les disparus à la vie de ceux qui restent, prend sa source et s'alimente dans l'amour : amour des parents pour les chers enfants partis avant eux, amour des enfants pour le père, pour la mère dont ils ont fermé les yeux, amour des époux qui pensaient faire leur chemin à deux jusqu'au

[1] D'après *La Vie Sociale* du 25 décembre 1932.

bout ; l'amour à tous ses degrés et sous toutes ses formes, qui s'enracine si profondément dans nos cœurs qu'on ne peut évoquer les chers morts sans les ébranler.

De cet amour, qui n'oublie pas et même qui pleure, Notre-Seigneur nous a donné un modèle émouvant, dans sa sympathie pour le grand deuil des deux sœurs Marthe et Marie près du tombeau de Lazare. Lorsque Marie fut arrivée au lieu où était Jésus, raconte S. Jean, le voyant, elle tomba à ses pieds et lui dit : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. » Jésus la voyant pleurer, elle et les Juifs qui l'accompagnaient, frémit en son esprit, et se laissant aller à son émotion... il pleura.

Infremuit spiritu et turbavit seipsum. Quels mots saisissants et comme on sent que le témoin de cette scène pathétique garde le souvenir profond de cet ébranlement du cœur de Jésus et des larmes de l'ami ! Aussi bien tous les assistants en avaient été remués. Si ses ennemis y avaient trouvé prétexte à un nouveau grief : « Est-ce que cet homme qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né, n'aurait pas pu empêcher Lazare de mourir ? » les autres avaient tout simplement reconnu la profondeur de son amitié : « Voyez comme il l'aimait ! » (Jo., xi, 32-37).

II. — *La prière*

Cet amour de Notre-Seigneur pour Lazare ne se traduisit pas que par des larmes. Il fut effectif. Il produisit un miracle, la résurrection de son ami.

Nos morts vivent. Mais ils vivent probablement une existence souffrante dans le purgatoire. Notre souvenir affectueux a le moyen et le devoir de les introduire dans la vie éternelle : la prière, plus utile à nos défunts que nos larmes jamais séchées et que les gerbes dont nous fleurissons leurs tombes.

Et c'est sur ce grand devoir de la prière pour les âmes du purgatoire qu'il est plus nécessaire d'insister. Le culte des morts est pour beaucoup leur seul reste de religion. Malheureusement ce culte si universel se vide de ce qu'il a de meilleur et se cantonne trop souvent dans un souvenir stérile.

A preuve, par exemple, cette minute de silence, récemment introduite dans nos mœurs françaises, et dont l'émouvante beauté n'atteint pas pourtant à celle de la prière pour les morts.

Dans un de ses « films » quotidiens, souvent marqués au coin d'un grand bon sens, un journaliste écrivait avec raison à ce sujet : « Nous avons pris, en France, l'habitude de ces minutes de piété, de méditation, de respect qui sont ordonnées quand un grand deuil nous rassemble, quand un grand souvenir s'impose tout de même à nous... Ce rite nous est venu, je crois, des pays anglo-saxons. Il est entré dans nos mœurs et y restera sans doute... Qu'est-ce, en vérité, que ce pieux silence, s'il n'est pas consacré à une prière, à un élan de l'âme, à un essai, tout au moins, d'élévation de l'esprit vers un je ne sais quoi d'immatériel, de surhumain et, pour tout dire, de divin ? Le silence n'est rien par lui-même. Il faut le meubler [1]... »

Nous autres Français, plus imprégnés d'esprit chrétien, nous sentons, même sans être des fervents, le vide de ce silence que n'emplit pas la prière.

Revenons donc à nos traditions catholiques et nationales.

[1] Clément Vautel, cité par la *Croix* du 23 octobre 1931.

Jadis, dans plusieurs contrées de chez nous, tous les lundis, au milieu de la nuit, un homme vêtu de noir parcourait les rues des cités endormies ; il agitait une lourde crécelle et criait d'une voix lugubre :

> Réveillez-vous, gens qui dormez ;
> Priez Dieu pour les trépassés.

Usage bien touchant, renouvelé des saints, qui se faisaient eux-mêmes les « crieurs des trépassés », tel, par exemple, S. François Xavier qui parcourait les villes qu'il évangélisait, une clochette à la main, pour inviter à prier pour les âmes du purgatoire.

Chaque année, la Commémoraison des fidèles trépassés nous rappelle à ce devoir et nous en donne une leçon pratique, en suppliant, dans sa liturgie, le Dieu des miséricordes de donner à nos morts le repos éternel et de faire luire sur eux la lumière sans fin : *Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.*

En effet, parmi nos défunts, s'il en est qui sont déjà au ciel, d'autres demeurent encore en attente dans le purgatoire. Loin de Dieu et dans les flammes, leurs âmes achèvent dans l'épreuve la purification de leurs dernières fautes et l'expiation de leur peine temporelle. Et cela, sans qu'elles puissent rien personnellement pour soulager leurs souffrances ni abréger leur détention.

Mais Dieu veut bien agréer que nous nous fassions leurs avocats près de sa justice. Comme il accepte nos satisfactions pour leur rançon, il tient compte de nos intercessions en leur faveur. La prière peut hâter leur délivrance.

La prière sous toutes ses formes.

La prière dans son sens le plus habituel de prière vocale et d'oraisons jaculatoires, celles surtout que l'Eglise a en quelque sorte consacrées : le *De profundis*, le *Requiem*, les invocations aux Cœurs sacrés de Jésus et de Marie.

La prière aussi qui accompagne les communions, qui s'en trouve plus fervente, qui devient plus puissante sur le Cœur de Jésus qui bat contre notre cœur.

La prière surtout par excellence qu'est la sainte messe, parce qu'elle est la prière même de Notre-Seigneur en notre nom, la prière du Médiateur unique entre les péchés des hommes et la justice de Dieu.

Tout bon chrétien se doit, pendant ces jours de novembre, de prier ainsi pour ses défunts, afin de témoigner d'un souvenir véritable et les servir encore après leur mort.

Il est bien qu'on s'affaire autour des tombes pour les nettoyer et les fleurir ; il est mieux qu'on s'agenouille devant elles pour une prière.

De ses pèlerinages au cimetière le poète disait :

> Je commence debout et j'achève à genoux.

A genoux, comme lui, soyons auprès de Dieu les interprètes de nos morts : « Du fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur ; Seigneur, écoutez mes gémissements, prêtez l'oreille à ma prière. Si vous scrutez mes iniquités, qui soutiendra votre regard? Mais près de vous est la miséricorde et une rédemption immense. »

* *

Souvenir et prière ! Que ce mot d'ordre reçu en cette fête du 2 novembre commande toutes nos relations avec nos chers disparus toujours pleurés.

Les oublieux sont des ingrats, et ceux qui ne prient pas sont des inutiles.

Unissons ce devoir chrétien à cette inclination humaine : la prière au souvenir.

Nous avons inscrit sur leur couronne : « Regrets éternels. » Que ce ne soit pas un vain mot.

Nous avons gravé sur leur pierre tombale : « Qu'il repose en paix ! » que ce ne soit pas une formalité.

Souvenir et prière, nos morts nous les rendront. Quand, grâce à nous, ils seront entrés dans le ciel, à leur tour ils se souviendront et prieront. Ils se souviendront de leurs libérateurs; ils prieront pour leur salut.

La dévotion aux âmes du purgatoire nous est autant profitable qu'à elles-mêmes. Ainsi se réalise, sous cette forme aussi, la parole du Maître : « Donnez, et il vous sera donné ! » Ainsi soit-il.

II

LES PRIÈRES DE L'ÉGLISE POUR LES DÉFUNTS

Mes frères,

Les chants de triomphe ont cessé. Les accents de l'Eglise ne sont plus à la joie ; ils respirent la tristesse et le deuil.

Tout à l'heure encore, elle tenait ses regards tournés vers le ciel ; et dans son ravissement à la vue de tant de splendeurs, elle s'écriait : « O combien il est glorieux le royaume, où en compagnie du Christ tous les Saints sont plongés dans l'allégresse ! »

Et voici que s'arrachant à cette douce vision, elle abaisse ses regards vers des rivages d'où s'échappent des appels douloureux.

Sensible à ces plaintes, elle suspend les hymnes joyeuses, elle prête l'oreille, elle soupire, elle gémit à son tour. Car les sanglots qu'elle entend, ce sont ceux de ses enfants retenus captifs loin de la patrie. Comment pourrait-elle rester indifférente à leur malheureux sort ?

Tous les enfants de l'Eglise, en effet, ne sont pas sur la terre occupés à combattre, ou au ciel dans la joie du triomphe. Il en est un grand nombre qui ne jouissent ni des consolations de cette vie, ni des délices de l'autre. Souffrir est leur condition. Redevables envers la justice divine, ils expient leurs fautes dans d'indicibles tourments, jusqu'à ce que, leur dette acquittée, ils méritent d'être admis en présence du Dieu trois fois saint.

L'Eglise est leur mère. Les gémissements de ces âmes ont leur écho dans son cœur. Elle fait sienne la parole de l'Apôtre : un des siens pourrait-il souffrir sans qu'elle-même souffre avec lui ? (II Cor., XI, 29).

Ecoutez les chants qui retentissent d'une extrémité du monde à l'autre. Quels accents de tristesse! Quelle compatissante douleur ! Mais aussi quelles ardentes supplications !

Pleurer, ce serait peu, si la prière ne s'ajoutait aux pleurs. Lorsqu'on aime, on ne se borne pas à de faciles condoléances, on console ceux qui sont dans la peine, on soulage ceux qui souffrent. Et qui donc est plus affligé, qui donc endure de plus grandes souffrances que les captifs d'outre-tombe ?

Dans son amour maternel, l'Eglise s'interpose en faveur des âmes du purgatoire. Se retournant vers le ciel, elle ouvre ses trésors, elle offre ses bonnes œuvres, elle présente ses pénitences, afin de fléchir la justice divine et de faire appel à la miséricorde.

Oh ! les sublimes prières ! Nous allons les redire. Comprenez-les, m. f., goûtez-les. Un jour, on les récitera pour nous ; aujourd'hui que nos chers défunts en sont l'objet, que puis-je faire de mieux que de les commenter ?

I. — *Le repos éternel*

Avant tout, l'Eglise demande pour les âmes souffrantes le repos, le repos éternel, le repos dans la paix.

Requiem æternam, c'est le premier mot de la messe funèbre, c'est la conclusion de tous les psaumes de l'Office des défunts. *Requiescant in pace,* c'est par là que se terminent les Vêpres, l'Office des Laudes et l'Absoute.

Le repos ! Il y a donc chez ces pauvres âmes agitation, inquiétude, fatigue. Elles ne sont pas à leur place ; tandis qu'elles devraient être arrivées au terme, elles sont encore en chemin ; au lieu des joies de la patrie, elles éprouvent les angoisses de l'exil. Il est dans leur cœur des désirs non satisfaits, des sentiments qui se heurtent, qui se combattent et qui en troublent la paix.

Tel le malade, aux prises avec la douleur et tourmenté d'une fièvre ardente, se retourne sans cesse sur sa couche, croyant toujours trouver dans une position nouvelle quelques instants de repos et ne le goûte jamais, telles les âmes du purgatoire s'agitent sur leur lit de feu, consumées par l'amour divin qui les anime, par le regret de leurs fautes, par le désir de voir Dieu et par le sentiment de leur indignité. En Dieu seul est la paix, et la barrière du péché les en tient séparées. « Seigneur, s'écrie l'Eglise, le repos pour ces âmes, *donnez-leur le repos éternel !* »

II. — *La lumière éternelle*

Et elle ajoute : *la lumière éternelle.* Ce vœu revient incessamment dans la sainte liturgie, comme complément de celui qui précède.

La lumière matérielle ou physique est un des plus grands bienfaits de Dieu. Nous à qui il a donné et conservé la vue, nous qu'elle éclaire chaque jour, nous n'en comprenons qu'imparfaitement le prix. Interrogeons ceux qu'un accident ou une maladie a privés de la lumière, après en avoir longtemps joui. Ils nous disent que les ténèbres perpétuelles sont une des plus grandes épreuves, et qu'ils sacrifieraient tout pour recouvrer la vue.

Vous figurez-vous dès lors les souffrances des âmes du purgatoire ? Ce à quoi elles aspirent de toute l'intensité de leurs désirs, c'est cette lumière incomparable que répand dans les cœurs le Soleil de justice, dont les rayons éclatants se projettent sur chacun des élus. Autrefois sur la terre, elles connurent quelque chose de ses divines clartés ; maintenant il est caché pour elles ; leur sombre demeure n'en permet pas l'accès. Une impénétrable obscurité les enveloppe, et, dans leur douleur, elles empruntent le cri de Job : « Pourquoi, Seigneur, me cacher votre face ? » (Job, XIII, 24), ou celui de Tobie : « Ah ! quelle joie peut-il y avoir pour moi, pendant que je suis assis dans les ténèbres, condamné à ne plus voir la lumière des cieux ! » (Tob., V, 12).

Et l'Eglise répond à cette plainte par cette prière : « Seigneur, faites que la lumière éternelle luise enfin à leurs yeux ! »

III. — *Le rafraîchissement*

En troisième lieu, elle demande pour ces âmes un lieu de rafraîchissement, *refrigerii sedem*.

Terribles sont les tourments de la soif. Consumé par la fièvre, Job souhaitait de pouvoir humecter son gosier d'un peu de salive (VII, 19). Au milieu des combats, David souhaitait d'avoir un peu d'eau de la fontaine de Bethléem pour se désaltérer (I Par., XI, 17). En enfer, le mauvais riche implorait à grands cris une goutte d'eau pour le rafraîchir au milieu des flammes. (Luc, XVI, 24). Jésus sur la croix, pris d'une soif brûlante, s'écriait aussi : « *Sitio*, j'ai soif ! » et acceptait d'être abreuvé de fiel. (Jo., XIX, 28).

En proie à de dévorantes ardeurs, les âmes du purgatoire sont soumises à ce cruel supplice. Dieu est comme leur élément, elles ont soif de lui ; et parce qu'il leur manque, elles en sont réduites à une sorte d'agonie ; pareilles au poisson hors de l'eau, à l'homme privé d'air, elles se sentent suffoquées; et l'Eglise sollicite pour elles qu' « elles respirent enfin parmi les saints dans le lieu de rafraîchissement. » Ou plutôt, elle fait mieux : sachant que le Sang du Sauveur est une rafraîchissante rosée, elle en dirige vers le purgatoire les abondantes effusions pour en tempérer les ardeurs et en adoucir les souffrances.

IV. — *La délivrance*

Les prières de l'Eglise implorent aussi la délivrance des défunts, *libera eas, Domine*.

Ah ! la liberté, c'est encore un des dons les plus appréciables que Dieu ait faits à l'homme. Je ne parle pas de la liberté de pensée, de la liberté de jugement, de la liberté de détermination. Il s'agit de la faculté de se mouvoir, d'aller et de venir, de changer de place. Alors même qu'on n'en userait pas, la posséder, pouvoir s'en servir, suffit à notre jouissance. Voilà pourquoi un des plus grands châtiments que l'on puisse infliger à un coupable, c'est de l'en déposséder, de le mettre en prison. Etre seul avec ses pensées, ses affections, sa douleur; seul, loin de la lumière, loin de la société ; seul, sans consolation, dans l'obscurité, l'isolement, le silence et l'ennui ; mesurer le temps par ses soupirs, sans se rendre compte qu'il s'écoule : quel supplice !

Celui des âmes du purgatoire se mesure à l'incoercible ardeur de leur désir, au besoin infini qu'elles ont de Dieu. Si, selon S. Augustin, « notre amour pour Dieu est le poids qui nous entraîne, *amor meus pondus meum* », vous pouvez juger avec quelle force les âmes souffrantes voudraient pouvoir s'élancer vers lui, tandis qu'elles sont retenues captives par la justice divine envers qui il leur faut s'acquitter de leur dette.

Aussi bien, écoutez les accents que l'Eglise leur prête : « O Seigneur, combien notre exil se prolonge ! Comme le cerf altéré soupire après la fontaine d'eau vive, nous soupirons après vous, notre Dieu. Quand donc viendrons-nous et apparaîtrons-nous devant votre face ? Ecoutez notre voix qui crie vers vous, ayez pitié de nous et exaucez-nous. Ne détournez pas de nous votre visage. Faites-nous sortir de cette prison. Délivrez-nous, délivrez nos âmes ! » C'est cette supplication que traduit le répons final de l'Office des morts que l'on appelle l'absoute. C'est cette délivrance ainsi implorée que l'Eglise nous demande de hâter par nos prières, par nos bonnes œuvres et par les indulgences.

* *

Vous n'y manquerez pas, m. f. Les âmes de vos défunts vous sont trop chères pour que vous ne prêtiez pas l'oreille à leurs voix suppliantes. Vous vous souviendrez que les clefs de leur prison sont en quelque sorte entre vos mains, qu'il dépend de vous qu'elle reste encore fermée sur ces âmes ou qu'elle s'ouvre bientôt pour la fin de leur captivité. Donnez-leur cette joie de vous employer à leur rapatriement, vous en qui elles mettent leur espoir et leur confiance ; et lorsque de leur séjour de larmes elles auront passé dans le séjour de l'éternelle félicité, elles nous obtiendront la grâce de les y rejoindre un jour. Ainsi soit-il.

DEUX LECTURES SUR LA T. S. VIERGE ET LES AMES DU PURGATOIRE

I

POURQUOI MARIE EST LA LIBÉRATRICE DES AMES DU PURGATOIRE

Les âmes du purgatoire, la foi nous le dit, ne peuvent rien d'elles-mêmes pour abréger ou adoucir les peines qui les purifient en les torturant. Elles n'ont d'espoir que dans les bons offices de la charité. Aussi réclament-elles aide et secours avec une incroyable ardeur. Du fond de leur prison ténébreuse et enflammée, nos chers défunts lèvent les yeux vers la terre et ils s'écrient douloureusement : « Ayez pitié de moi, oh ! je vous en prie, ayez pitié de moi, vous du moins qui m'avez aimé, car la main du Seigneur s'est appesantie sur moi. Ayez pitié de moi, vous qui m'avez connu, vous mes amis, vous mes parents, vous mon père, vous ma mère, vous mon frère, vous ma sœur, vous mon enfant ! » Mais c'est surtout vers le ciel que les trépassés tournent leurs regards et dirigent leur espérance. C'est surtout en Marie qu'ils ont confiance ; c'est à elle particulièrement, comme à la reine de miséricorde, qu'ils recommandent leur cause, lui disant avec l'accent de la plus ardente piété : « O Reine, ô mère, abaissez vers nous vos regards si bons, faites cesser notre exil, accordez-nous de contempler le Sauveur Jésus, le fruit béni de vos entrailles ! »

Marie reste donc sur l'horizon du purgatoire comme la plus douce pensée et vision. Elle a été sur la terre la Reine de la douleur, dans la grande expiation qui s'est terminée au Calvaire pour son Jésus ; et elle est là, dans ce douloureux royaume, la Reine de la consolation.

Voyons donc aujourd'hui pourquoi Marie est la libératrice des âmes du purgatoire.

I

Le premier motif qui ramène fréquemment Marie parmi ses enfants privilégiés les âmes du purgatoire et la porte à les secourir avec un si continuel empressement, c'est d'abord *l'amour, le zèle dont brûle son cœur pour la gloire de Dieu*, auguste Trinité : Père, Fils et Saint-Esprit, avec qui les âmes souffrantes ont des rapports si intimes, étant devenues filles adoptives du Père par le Baptême, ayant été

rachetées par le sang du Fils de Dieu et sanctifiées par la grâce du Saint-Esprit. Et cependant bannies de sa présence, elles ne peuvent glorifier la Sainte Trinité que par leurs souffrances et leur résignation.

Fille bien-aimée et aussi bien-aimante du Père éternel, la Sainte Vierge voit beaucoup de places vides dans la maison de Dieu, au foyer du Père céleste. Elle voit la couronne de ses enfants encore bien incomplète autour de Lui. Elle voit, dans le ciel, quantité de trônes qui attendent leurs occupants ; sa piété filiale s'émeut. Elle s'empresse d'arracher leurs victimes aux flammes du purgatoire.

II

Marie veut délivrer les âmes du purgatoire pour réjouir le cœur de Dieu et contenter son amour. — L'Eglise n'a aucun enseignement dogmatique sur les miséricordieuses interventions de Marie en faveur des âmes du purgatoire. Toutefois, nous ne pouvons les mettre en doute ; elles appartiennent à cette mission de salut qui lui a été donnée ; nous les trouvons transmises par les traditions les plus autorisées, et elles répondent à un sentiment trop naturel de l'âme chrétienne.

« Heureux, s'écriait un jour S. Alphonse de Liguori, et trois fois heureux les serviteurs de la Mère de miséricorde ! Car sa protection, qui les accompagne pendant leur vie, les suit encore au-delà du tombeau et jusque dans les flammes du purgatoire. »

Quoi d'étonnant ! Marie ne veut-elle pas réjouir le cœur de Dieu et contenter son amour ?

Un des sentiments les plus beaux et les plus nobles que puisse ressentir l'âme humaine, c'est l'assurance de plaire à Dieu. Sur ce point, comme sur tous les autres, N.-S. Jésus-Christ a voulu nous donner l'exemple. La pensée qui était la plus chère à son cœur, le principe d'action qui lui était toujours présent, était de plaire à son Père. Il ne voulait que plaire à ce Père bien-aimé, et il mettait son bonheur à adhérer aux aimables dispositions de la divine Providence : elles lui étaient agréables parce qu'elles étaient agréables à son Père.

Or, Marie éprouve certainement les mêmes sentiments que son Fils à l'égard de Dieu : « O Père, lui dit-elle, mon souverain bonheur est de vous être agréable, en me conformant à vos désirs. Je veux n'avoir de pensées que pour vous plaire. Je ne veux parler et agir que pour vous plaire : vous plaire est ma vie. »

Or, l'un des moyens les plus excellents pour Marie de réaliser ce beau programme, c'est de soulager et de délivrer les âmes du purgatoire que Dieu enveloppe d'une si grande tendresse.

III

Marie veut soulager et délivrer les âmes du purgatoire, parce qu'elle est Reine. — Quand Marie eut achevé le cours de sa vie mortelle et fut entrée au paradis, dans le triomphe de sa glorieuse Assomption, elle devint aussitôt la Reine du ciel, par la prérogative de sa maternité divine et la place éminente qu'elle y occupa, la première après Dieu, la première aussi au-dessus de tous les esprits bienheureux. Elle devint en même temps Reine de la terre, à cause des honneurs mérités qu'elle y a toujours reçus et des grâces innombrables qu'elle ne cesse pas d'y répandre sur ses dévots serviteurs.

Mais à ces deux titres, les Docteurs de l'Eglise en ajoutent un troisième : ils la nomment Reine du purgatoire, voulant exprimer par ce nom l'autorité souveraine qu'elle possède dans ce lieu d'expiation. « La Bienheureuse Vierge, nous dit S. Bernardin de Sienne, étend sa royauté jusque dans le purgatoire, *beata Virgo purgatorii dominium tenet* », parce que là aussi elle est d'une puissance sans bornes pour répandre d'innombrables bienfaits sur ces âmes qui sont celles de ses enfants. Elle est donc tout à la fois Reine des âmes triomphantes dans le ciel et Reine des âmes souffrantes du Purgatoire.

IV

Marie veut soulager et délivrer les âmes du purgatoire, parce qu'elle est leur Mère. — Quelle mère, voyant son enfant tombé dans un brasier ardent, et pouvant l'en arracher, ne volerait aussitôt à son secours ? Et Marie, cette personnification la plus complète de la clémence et de la miséricorde, resterait insensible aux tortures de ses enfants submergés dans les flammes vengeresses ? Oh ! non. Loin de nous une pensée si injurieuse pour son cœur.

Ces âmes souffrent ; Marie fait ce que font toutes les mères : elle se sent comme invinciblement inclinée à s'occuper particulièrement d'elles, parce qu'elles sont malheureuses. Ce n'est pas sortir de la vraisemblance théologique que de soutenir qu'elle leur réserve sa meilleure tendresse et ses meilleurs soins. Elles lui sont d'autant plus chères qu'elle connaît mieux l'étendue de leur épreuve. Elle a le très vif désir de leur délivrance ; aussi, ne néglige-t-elle rien de ce qui peut hâter leur entrée au ciel. Elle est leur appui, leur consolation, leur espérance. C'est vers elle surtout que, dans leur détresse, elles tournent leurs regards et mettent leur confiance. Elles ont la certitude qu'elles n'en seront pas abandonnées, alors même que tous les autres les oublieraient.

V

Marie veut soulager et délivrer les âmes du purgatoire, parce qu'elles sont, dans un certain sens, des âmes pécheresses. — Expliquons-nous.

Le nombre des détenus dans le purgatoire est-il considérable ?

« L'homme peut, ô mon Dieu, s'écriait un illustre converti du siècle dernier, en s'élevant vers vous chaque jour davantage, se rapprocher de vous de telle sorte qu'au moment d'abandonner la terre, il n'a plus qu'à faire un pas pour s'élancer dans le sein de votre éternité [1]. »

Je le crois, nous le croyons tous. Il y a des âmes qui accomplissent peu à peu ces admirables ascensions dont parle la Sainte Ecriture, ascensions vers une charité toujours plus pure, plus ardente et plus vaillante. Quand l'œuvre de leur sanctification est achevée, elles passent, à l'aide d'un dernier effort, de l'obscure prison de leur corps à la vie lumineuse et libre du ciel.

Mais de ces privilégiées du Cœur divin aux élus qui ne devront qu'à une absolution suprême d'échapper à l'enfer, se déroule comme une interminable série de rachetés et de sauvés. Débitrices malgré tout de la justice divine, par là-même insuffisamment

[1] Schouwaloff, dans Mgr Baunard : *La foi et ses victoires*, t. 1, p. 171.

préparées à la vision béatifique, ces âmes se précipitent avec confiance, avec empressement dans un asile qu'elles aiment, parce que la certitude du plus glorieux avenir permet d'en supporter les cruelles douleurs.

Ces âmes sont encore, dans une certaine mesure, esclaves du péché, et c'est pourquoi Marie les aime. Oui, au purgatoire, je vois des pécheurs. Mais que ces pécheurs sont dignes d'intérêt ! Après les élus du ciel, ils sont la portion choisie de l'héritage du Seigneur. Ils ont quitté la terre dans la charité, dans l'amour de Dieu, sans péché mortel, avec toutes les amabilités de la grâce sanctifiante. Ils sont les vivantes images de la divinité, les amis de Dieu, les temples du Saint-Esprit. A la vérité, ils ont des dettes à payer à la justice divine pour des fautes vénielles, ou des peines temporelles à subir. Mais ils sont assurés de leur éternité bienheureuse qu'ils doivent infailliblement obtenir après leur entier pardon et leur parfaite purification. Aussi bien, ces chers pécheurs, qui sont des élus certains, comme Marie les aime, comme elle désire les introduire dans le ciel au plus tôt, afin qu'au plus tôt ils glorifient le Seigneur et jouissent du bonheur inamissible! Comme elle s'applique à leur obtenir pardon et miséricorde, comme elle travaille à les purifier entièrement, *omnes lavas el nullum respuis !*

VI

Marie veut soulager et délivrer les âmes du purgatoire, parce qu'elle est médiatrice de toutes les grâces. — De même donc que toutes les grâces qui sont accordées à la terre sont sollicitées et distribuées par Marie, de même elle procure et contresigne, pour ainsi dire, les lettres de délivrance pour les âmes du purgatoire.

Pour les membres de l'Eglise souffrante comme pour les membres de l'Eglise militante, elle est la médiatrice qui conduit à Jésus.

Ce n'est pas assez. Voici un témoignage encore plus convaincant : c'est celui de la T. S. Vierge elle-même parlant à sainte Brigitte, comme on peut le voir au livre des *Révélations* de cette grande contemplative : « Je suis, dit-elle, la Reine du ciel et la Mère des miséricordes, la joie des justes et l'échelle des pécheurs. Il n'y a nulle peine en purgatoire qui, par mon secours, ne soit rendue plus douce et plus facile à supporter. » Et dans une autre circonstance, elle ajoutait : « Je suis la Mère de Dieu, la Mère de tous ceux qui sont en purgatoire, parce que toutes les peines qui sont infligées aux pécheurs pour l'expiation de leurs fautes sont adoucies à ma prière. » Et Notre-Seigneur lui-même, parlant à Marie, lui dit, comme le rapporte encore sainte Brigitte : « Vous êtes ma Mère et la consolation de tous ceux qui sont en purgatoire ! »

Ecoutez enfin le témoignage de l'Eglise, soutien et colonne de la vérité, confirmant les données de la saine raison, ainsi que les déclarations et les révélations de ses saints touchant le point qui nous occupe. Dans sa prière liturgique de la messe quotidienne pour les défunts, elle sollicite la clémence du Souverain Juge, qui pardonne et qui sauve ; elle demande pour nos frères, nos proches, nos bienfaiteurs, l'entrée dans l'éternelle béatitude ; et pour obtenir cette grâce, elle ne sait rien faire de mieux que se recommander à l'intercession de la Bienh. Vierge Marie, *Beata Maria semper Virgine intercedente !* Donc, Marie s'occupe des âmes du purgatoire, donc elle a qualité pour intervenir en leur faveur, et si elle prie pour elles, elles seront aidées, elles seront sauvées, parce que la prière de Marie est efficace et obtient toujours son effet, Dieu le voulant ainsi pour honorer sa Mère.

VII

Marie veut soulager et délivrer les âmes du purgatoire, parce qu'elles sont des âmes souffrantes. — Rappelez-vous ce que dit votre catéchisme : « Le purgatoire est un lieu de souffrances où les âmes des justes achèvent de satisfaire à la justice de Dieu pour leurs péchés. »

En purgatoire, on expie ; et l'expiation comporte le châtiment, la souffrance. Les Saints nous disent que le supplice est terrible. S. Thomas, par exemple, pense que la plus petite peine du purgatoire surpasse les plus grandes souffrances de cette vie. S. Bonaventure prétend que sur la terre il n'y a pas de tourments comparables à ceux du purgatoire. S. Cyrille de Jérusalem dit que « la plus légère affliction des âmes du purgatoire est plus crucifiante que toutes les tortures de la vie présente, réunies ensemble. »

L'Eglise n'a rien défini sur la nature des peines subies en purgatoire.

Néanmoins, nous savons d'une façon certaine que les âmes qui y sont détenues souffrent d'abord de la privation de la vue de Dieu. De ce supplice, il nous est impossible de nous faire une idée ici-bas. Tant qu'elles étaient enfermées dans leur corps mortel, ces âmes ne pouvaient jouir de la vue de Dieu. Mais aujourd'hui le moment est venu de goûter ce bonheur infini et elles en sont privées par leur faute. En ce monde, nous ne pouvons avoir qu'une idée très grossière des perfections infinies de Dieu ; les saintes captives du purgatoire ont entrevu la beauté et la grandeur de la Majesté divine ; elles savent que Dieu a pour elles une tendresse paternelle et qu'en même temps il les repousse à cause de leurs fautes.

Outre cette soif de Dieu qui dévore ces pauvres âmes, il est à peu près certain qu'elles subissent aussi la peine du sens. Elles sont tourmentées par des supplices douloureux. Il est très probable qu'elles endurent le châtiment du feu.

Enfin, ce qui augmente beaucoup nos maux, c'est de les ressentir sans cesse sans jamais pouvoir en détourner sa pensée. Ici-bas, quelles que soient nos souffrances, que de circonstances viennent en adoucir l'amertume ! La variété des images de la vie nous distrait, la succession des jours, l'espoir d'une amélioration, d'un changement nous empêchent d'être complètement ensevelis dans la douleur. Qu'il en est autrement de l'âme du purgatoire ! Privée de ses sens, elle n'est plus distraite par aucun objet extérieur. Dans ce séjour de la douleur, il n'y a ni trêve ni repos ; sans cesse, ces pauvres âmes souffrent, sans cesse elles soupirent après le terme de leur cruel exil.

Qui pourrait rester insensible devant le spectacle d'une si horrible souffrance ?

Marie, en aimant ces âmes à l'égal des saints du ciel, met dans son amour pour elles un ineffable caractère de tendresse et de commisération à cause de leurs souffrances. Mieux que personne elle comprend tout ce qu'il y a de douloureux dans leur position.

Dans ce douloureux royaume, Marie est Reine de la consolation. Par les secours et les industries de

son amour maternel et les exemples de sa propre patience dans les souffrances passées, elle encourage les âmes du purgatoire dans une expiation qui doit se terminer par le plus grand bonheur.

VIII

Marie veut soulager et délivrer les âmes du purgatoire, parce qu'elles sont des âmes délaissées. — Immense est la foule des âmes délaissées.

S. François de Sales avait coutume de dire : « Nous ne nous souvenons pas assez des morts, de nos chers trépassés, et la preuve, c'est que nous n'en parlons pas assez. Nous nous détournons de tout ce qui le rappelle, comme d'un discours ou d'une image funeste. Leur mémoire périt chez nous avec le son des cloches. » S. François de Sales disait vrai. « Quand une fois les cloches se sont tues, l'oubli descend vite sur ceux dont la voix n'arrive plus à nos oreilles et dont nos yeux n'aperçoivent plus les traits. Ils n'occupent plus la scène, ils sont partis dans une région mystérieuse où notre pensée cesse bientôt de les chercher. »

Parcourez un cimetière, lisez les épitaphes : « Regrets éternels ! » avait-on écrit. Ironie ! Voilà que déjà sur la pierre tombale effritée, les caractères n'apparaissent plus, vous marchez parmi des débris de croix ou de couronnes mortuaires, image trop souvent fidèle des affections humaines. Certes, je n'irai pas jusqu'à prendre à mon compte ce mot cruel de Châteaubriand : « Voulez-vous connaître l'étendue des amitiés de la terre ? Si un homme revenait à la lumière quelques années après sa mort, je doute qu'il fût revu avec joie par ceux-là même qui ont donné le plus de larmes à sa mémoire. » Non, je ne souscris pas à ces paroles amères. Car il y a ici sans doute des âmes affligées qui protesteraient tout bas contre un doute aussi injurieux pour leur douleur. Il y a dans le monde tant de mères, tant de veuves qui ne veulent pas être consolées, parce que ceux qu'elles pleurent ne sont plus ! Loin de mes lèvres donc la parole impie qui aviverait leur blessure. Cependant, qu'elles regardent à côté d'elles : n'ont-elles pas à souffrir de l'indifférence qui les coudoie ? Ne leur est-il pas dur de se sentir isolées dans leur affliction, dur de penser que, quand la tombe les aura prises à leur tour, personne ne se souviendra plus ni de leurs chers morts ni d'elles-mêmes ? Personne, pas même, peut-être, les héritiers de leurs biens et de leurs noms. La mort, c'est le pays de l'oubli, d'où monte cette plainte désolée : *Dereliquerunt me propinqui mei, et qui noverant me obliti sunt mei.*

Marie n'oublie pas ses enfants du purgatoire.

Lorsqu'au Calvaire Jésus semblait s'être dépouillé de tout en notre faveur, il constata qu'il lui restait encore sa Mère et il nous la donna. Mais Notre-Seigneur n'eût-il pas expressément ajouté cette clause à son testament, sa Mère était déjà nôtre, ou plutôt nous étions déjà siens ; et le Sauveur n'eut pas besoin de mettre au cœur de Marie les sentiments que comporte un tel titre, elle les avait d'avance. Au pied de la croix elle était, en effet, sans l'ombre d'un dissentiment, unie de cœur et d'intention au divin Crucifié. Toujours elle l'avait été. Quand les Juifs, émerveillés des actes et des paroles du Sauveur, songeaient à la gloire qui en rejaillissait sur sa Mère, quand ils s'écriaient : « Bienheureux le sein qui vous a porté, bienheureuses les mamelles qui vous ont allaité ! » il leur répondait : « Heureux bien plutôt celui qui écoute la parole de Dieu et la garde fidèlement ! » Ce n'était pas à dire que d'autres créatures fussent supérieures à sa Mère ; mais sa vraie supériorité, son vrai mérite, le souverain bien pour elle, c'est d'avoir mis ses sentiments et ses actes au niveau de la dignité que lui conférait la maternité divine. Jamais aucun être, si l'on excepte l'humanité de Jésus, n'a été si absolument et si affectueusement soumis à la volonté et au bon plaisir de Dieu. Elle chérissait ceux qu'il aimait, elle voulait tout ce qu'il voulait, et par conséquent au Calvaire, elle offrait à Dieu le sang que versait Jésus et qu'elle avait fourni de ses veines ; elle offrait pour nous son Fils unique, elle nous le sacrifiait. C'est un fait, et vous l'avez observé, que nos mères ont plus d'affection pour un enfant à mesure qu'il leur a plus coûté. Jugez par là des sentiments de Marie pour nous tous. Nous lui avons coûté ce qui coûte le plus à un cœur maternel, la vie de son Fils.

Dès lors, peut-elle jamais se désintéresser de nous ? Pendant que nous sommes sur la terre, les périls que nous courons tiennent en éveil sa sollicitude. Pourquoi nous abandonnerait-elle au purgatoire ? C'est un sentiment qu'on ne peut prêter à une mère, surtout à une mère dont l'affection dépasse celle de toutes les mères de la terre.

* *

En dehors des portes de Rome, à St-Paul-Trois-Fontaines, il y a une église appelée « Sainte-Marie échelle du ciel, *Sancta Maria scala cœli.* » Lorsque S. Bernard demeurait dans le monastère voisin des Saints Vincent et Anastase, il y offrait le saint sacrifice pour les défunts et il lui fut montré dans une vision comment les âmes, délivrées par la messe, montaient au ciel, au milieu d'anges, sur une échelle mystique qui symbolisait la Vierge Marie.

Cette apparition, qui est représentée sur le tableau de l'autel, nous indique d'une façon saisissante le rôle de la T. S. Vierge à l'égard des âmes du purgatoire : l'échelle mystique, c'est le saint sacrifice offert en union avec Marie, ou à ses intentions, c'est une tendre dévotion de tous les instants envers une si bonne Mère. Dressons cette échelle entre le Purgatoire et le Ciel, faisons-y monter une multitude d'âmes. Un jour, nous aurons nous-mêmes la joie de la gravir. En haut, nous trouverons, pour nous accueillir, les élus que nous aurons envoyés avant nous dans la cité sainte. Quelle vie de gloire et de félicité commencera pour nous, *in æternum !* Ainsi soit-il.

II

COMMENT MARIE EST LA LIBÉRATRICE DES AMES DU PURGATOIRE

Marie est le secours, la protectrice, la libératrice des âmes du purgatoire. Vérité très glorieuse pour la T. S. Vierge car elle met dans un jour magnifique la grandeur de son crédit et les trésors de sa bienveillance. Vérité très salutaire pour les défunts, qui en retirent les bienfaits les plus signalés. Vérité très honorable et très méritoire pour nous, car elle nous révèle un moyen excellent de venir en aide à nos frères qui ont quitté la terre, savoir, le recours à Marie. Vérité qui nous est particulièrement profitable, car, par sa mise en œuvre, nous abrégerons notre temps d'expiation après notre trépas, en nous conciliant, par une dévotion de plus en plus filiale

à son égard, la faveur de Celle qui peut tout au ciel, sur la terre et dans les enfers. Vérité d'ailleurs très certaine que les voix les plus autorisées proclament bien haut, savoir, la voix des témoignages les plus imposants et la voix des faits les plus touchants et les plus péremptoires [1].

Comment Marie est-elle la libératrice des âmes du purgatoire ?

Cherchons à le savoir en nous appuyant sur les témoignages des saints et des docteurs.

I

La Sainte Vierge peut-elle, directement et immédiatement, par ses prières, demander et obtenir, par voie d'impétration ou de simple prière, le soulagement ou la délivrance des âmes du purgatoire ?

Nous devons dire qu'ici les théologiens ne sont pas d'accord. Les uns sont pour l'affirmative, les autres pour la négative.

Suarez regarde cette opinion comme pieuse, probable, mais très incertaine et très peu fondée en raison, parce que les prières de Marie et des saints dans le ciel sont impétratoires, mais non satisfactoires ; or, la justice divine a besoin, pour être satisfaite, d'une satisfaction correspondante à la peine qui est due.

Nous sommes porté à croire que les prières de Marie dans le ciel ne peuvent, à elles seules, obtenir de Dieu, en tant que Dieu, la remise d'une dette du purgatoire.

Autre chose est la Bonté de Dieu qui donne tout gratuitement ; autre chose la Miséricorde qui donne tout généreusement à ceux qui sont capables de profiter des effets de la Rédemption ; et autre chose est la Justice qui ne fait miséricorde qu'en vue du prix infini qui lui est offert par la Rédemption. Dieu, qui a exigé de son propre Fils incarné un prix infini pour les péchés du monde, nous fait comprendre par là qu'il n'abdiquera jamais les droits de sa Justice, qu'aucune prière simplement impétratoire ne le fera fléchir.

II

Mais qu'importe ? Notre adoré Sauveur Jésus a terminé son œuvre expiatrice : les actes de sa vie glorieuse n'y sauraient rien ajouter. Mais ses mérites persistent avec leur inépuisable vertu : à chaque instant, il en fait l'application aux âmes qui recourent à lui, et c'est par ce moyen, selon l'admirable enseignement de S. Paul, que les âmes sont sauvées de l'éternelle damnation. Par un procédé semblable, toutes proportions gardées, Marie demande et obtient de les délivrer de la peine temporelle.

Si les prières de Marie ne peuvent point, par elles seules, en tant que simples prières, délivrer les âmes du purgatoire, elle peut appuyer ses prières sur ses satisfactions d'autrefois. Ces trésors méritoires et satisfactoires, surpassant ceux de toutes les créatures réunies, atteignent en étendue et en profondeur des proportions que notre esprit ne pourra jamais mesurer. Puisqu'elle a été exempte de la plus légère souillure, que l'ombre du mal ne l'a même pas effleurée, elle n'a jamais eu besoin de ses satisfactions ; elle les abandonne au domaine de l'Eglise, qui les distribue aux âmes par les indulgences. Ainsi entendue, l'indulgence est une monnaie céleste avec laquelle se soldent les dettes contractées envers la justice de Dieu. Lors donc que les satisfactions de Marie sont appliquées aux pauvres débiteurs du purgatoire, elle a un certain droit à leur délivrance, puisqu'elle paie leurs dettes avec ses propres trésors.

III

Mais la Sainte Vierge veut que nous nous intéressions nous-mêmes au malheureux sort de nos frères défunts, parce que c'est dans l'ordre de la justice et de la charité, et parce que c'est aussi notre propre intérêt.

Quelquefois, par une permission divine, elle envoie sur la terre quelques âmes du purgatoire pour implorer les suffrages des pieux fidèles, et pour rappeler les vivants à leurs devoirs.

Ces apparitions ne sont pas rares.

Dieu les permet pour le soulagement des âmes qui viennent exciter notre compassion, et aussi pour nous faire entendre à nous-mêmes combien sont terribles les rigueurs de sa justice... Lorsqu'elles apparaissent ainsi, les âmes du purgatoire se présentent tantôt sous les traits qu'elles avaient de leur vivant ou à leur mort, avec un visage triste, des regards suppliants ; tantôt comme une clarté, une ombre, une figure quelconque, accompagnée d'un signe ou d'une parole qui les fait reconnaître. D'autres fois, elles accusent leur présence par des gémissements, des sanglots, des soupirs, ou par des coups, des frappements à la porte, des bruits de chaînes, des bruits de voix. Ces traits sont trop multipliés pour qu'on puisse les révoquer en doute.

Mgr Chollet note, à la suite de S. Thomas, que parfois les démons, abusant de notre crédulité, peuvent intervenir près des vivants, laissant croire à un appel des âmes souffrantes. Parfois aussi les bons anges sont envoyés par Dieu à l'insu de nos morts pour solliciter des prières en faveur de ceux-ci.

Il importe donc de garder une extrême réserve sur les faits extraordinaires attribués en général aux âmes du purgatoire. Mais nous devons reconnaître que, dans la vie des saints, il en existe dont les marques d'authenticité sont indéniables.

IV

La manière la plus fréquente peut-être par où Marie porte assistance à ses enfants du purgatoire, c'est la pensée et la volonté qu'elle inspire aux fidèles vivants de prier, de travailler, de souffrir pour leur délivrance. Vous ne songez pas à vos frères souffrants ; tout d'un coup, vous êtes émus de leur état, pressés de les secourir et d'avancer l'heure où, libres de toute dette, ils seront admis à l'éternel banquet. C'est la Mère céleste de ces heureux infortunés qui vous appelle à seconder sa miséricorde.

Un jour, Jean Ximenès, un des plus saints frères coadjuteurs de la Compagnie de Jésus, répandait son cœur devant une image de la Vierge Immaculée. Or, tandis qu'il priait, il lui vint une sorte de scrupule sur son peu de zèle et de compassion pour les âmes souffrantes. « Ximenès, lui dit alors une voix mystérieuse, mais bien distincte, souviens-toi des défunts. — Oui, répondit le pieux serviteur de Marie, je le ferai. » Et, de ce jour à celui de sa mort, c'est-à-dire pendant les huit années qu'il survécut, il offrit toutes ses bonnes œuvres de mortification et de dévotion pour les âmes du purgatoire.

[1] Chanoine Rolland : *Le Vestibule du Paradis*, p. 254.

Combien d'autres traits pourrait-on joindre à celui-ci, s'il était permis de percer les voiles qui nous cachent l'action divine sur les cœurs! Puisqu'il plaît à Notre-Dame de mendier ainsi nos suffrages pour des âmes qui lui sont chères, entrons dans ses desseins de miséricorde et ne craignons pas de trop faire pour en seconder la douce influence.

V

Admirons les voies de la Providence.

Notre-Seigneur, tant sont infinis ses mérites et surabondantes ses satisfactions, pourrait, en un instant, payer toutes les dettes de l'Eglise souffrante. Pourquoi ne l'a-t-il pas voulu ? C'est le secret de son cœur et de sa justice. Nous pouvons, du moins, savoir que s'il s'est lié ainsi lui-même, c'est pour donner aux hommes, et plus particulièrement à sa Mère, une plus grande part dans l'œuvre de ses largesses. Or, la Mère elle-même entre dans les vues du divin Maître. Elle aussi prétend soulager les morts par le moyen des vivants ; elle veut devoir la délivrance des âmes de ses enfants autant à notre charité qu'à son propre crédit ; elle fait taire, en quelque sorte, sa compassion, afin que nous ayons plus libre champ d'exercer la nôtre. Du reste, qu'elle nous voie seulement répondre à ses avances, et ses suffrages maternels s'ajoutant à nos œuvres en décupleront le prix aux yeux de la divine Justice.

N'est-ce pas afin de répondre à cette pensée du Fils et de sa Mère que les Souverains Pontifes ont accordé tant d'indulgences applicables aux défunts, en plus des prières et des autres exercices de piété en l'honneur de cette très douce Vierge ?

VI

Nous avons trouvé, dans un auteur pieux, en ce qui concerne l'intercession de Marie en faveur des âmes du purgatoire, une pensée ingénieuse et touchante :

« *La Sainte Vierge*, dit-il, *met à profit les suffrages égarés.* Il arrive souvent, en effet, que les fidèles vivants font dire des messes pour des défunts qui n'en ont pas besoin, parce qu'ils sont au ciel, ou qui ne peuvent pas en profiter parce qu'ils sont en enfer ; et ce que nous disons des messes est également vrai pour les indulgences, pour les prières, pour les aumônes et pour tous les suffrages. Voilà ce que nous appelons des suffrages égarés. Si l'on ne considère que l'intention de ceux qui les offrent, ils n'atteignent pas leur but. Mais la Sainte Vierge, qui voit tout ce qui se passe, prie Dieu de ne pas laisser ces satisfactions inutiles et de les appliquer aux âmes qu'elle lui désigne. »

Et nous ajoutons : aux âmes qui lui ont été particulièrement dévouées. Car,

VII

Il est hors de doute que le degré de dévotion pour Marie pendant la vie, sera la mesure de la protection que l'on peut attendre d'elle après la mort. — C'est ce qui rassurait un de ses jeunes serviteurs. Revenu d'une crise qui paraissait devoir terminer sa douloureuse agonie, et son maître lui ayant demandé s'il avait eu peur de la mort : « Non, répondit-il : je souffrais beaucoup, mais je pensais que cela pouvait bien être mon purgatoire : je mériterais bien d'y être précipité ; mais, ajouta-t-il, en montrant l'image de la Sainte Vierge qui était à son cou, elle est si bonne qu'elle me fera sauter par dessus. »

* *

De quelle utilité n'est pas une dévotion singulière envers la Sainte Vierge pour les âmes que la justice divine purifie dans le purgatoire, avant de les admettre au séjour des élus !

A qui donc s'adresse la promesse d'une prompte délivrance attachée par la miséricorde divine à la dévotion du scapulaire, si ce n'est aux serviteurs particuliers de Marie ?

Rien, du reste, n'est plus conforme aux dispositions de la divine Providence dans le gouvernement des hommes. Pourquoi Dieu veut-il que les saints interviennent pour nous auprès de sa miséricorde et que ses grâces passent en quelque sorte par leurs mains, avant d'arriver jusqu'à nous ? Afin de les honorer lui-même et pour que nous les honorions avec lui. Donc, plus nous glorifions Marie, leur Reine, par nos vœux et nos prières, plus nous acquérons de titres à recevoir par elle les dons de Dieu. Il en est ainsi pour les vivants. Or, on ne voit pas ce qui pourrait empêcher le privilège des serviteurs de la Vierge de les suivre au delà de la mort ; tout, au contraire, tend à nous persuader qu'ils sont, au purgatoire, l'objet spécial de son active commisération.

Tel a été le sentiment des saints.

Nous avons déjà cité S. Alphonse de Liguori : « Heureux, dit-il, les serviteurs de cette Mère de Miséricorde, car sa protection, qui les accompagne pendant leur vie, les suit encore au delà du tombeau et jusque dans les flammes du purgatoire. Plus elles sont à plaindre, ces âmes qui se trouvent dans l'impuissance de s'aider elles-mêmes, plus Marie redouble à leur égard de tendresses et de soins. »

S. Bernardin de Sienne nous assure que « la Reine du ciel a un certain domaine sur cette prison où la justice divine épure les âmes. »

La divine Mère, parlant à sainte Brigitte, lui dit : « Je suis la Mère de toutes les âmes du purgatoire, car les peines qu'elles souffrent pour satisfaire à la justice divine sont à toute heure adoucies par mon intercession. »

* *

Un saint entrevit un jour une douce et mystérieuse communion entre le Paradis et le Purgatoire. « Et voilà qu'à chaque instant une âme bienheureuse descendait vers les flammes, et, à son approche, elles s'écartaient, et, l'âme sainte se penchant sur le séjour des douleurs, soulevait une âme souffrante et l'emportait avec amour dans son sein [1]. »

C'est bien là l'image de l'intercession maternelle de la T. S. Vierge à l'égard des âmes du purgatoire. C'est la réalisation de ces paroles de la Sagesse que l'Eglise applique à Marie : « Je descendrai dans les lieux les plus profonds de la terre, et je visiterai ceux qui reposent dans le Seigneur, et je les ferai jouir de la lumière divine ! »

Disons donc, avec Navarin : « Qu'il est important de servir fidèlement cette grande Reine ! » Ainsi soit-il.

---

[1] Cf. Mgr Millot, *Marie et le Purgatoire*, Paris, Téqui.

LES SAINTS PATRONS

S. Hubert, Patron des chasseurs
(3 novembre)

DE LA POURSUITE DU GIBIER A CELLE DES AMES

Mes frères,

Le nombre des chasseurs, depuis quelques années, s'est singulièrement accru dans les campagnes aussi bien qu'en ville, et notre modeste village en possède bien sa demi-douzaine. Je suis donc sûr de vous intéresser en vous parlant de S. Hubert, le patron des chasseurs.

I. — *Le chasseur profanateur du dimanche*

S. Hubert naquit dans la seconde moitié du VII^e siècle. Si l'on en croit les historiens, son père Bertrand était duc d'Aquitaine et descendait de Clotaire Ier, roi des Francs. Il reçut une éducation conforme à sa noble origine, et dès qu'il en eut l'âge, ses parents l'envoyèrent à la cour de Thierry III, où il se fit remarquer par sa prudence, son honnêteté et ses manières distinguées. Il y remplit même, à la satisfaction de tous, les fonctions de comte du palais.

Après quelques années, la tyrannie du ministre de Thierry, Ebroïn, obligea Hubert à quitter la Neustrie pour l'Austrasie, c'est-à-dire les régions du Centre et de l'Ouest de la France pour celles de l'Est. Celles-ci étaient encore en grande partie couvertes de forêts où le gibier foisonnait. Cela faisait bien l'affaire d'Hubert, qui aimait la chasse avec passion.

Accueilli avec empressement par Pépin d'Héristal, qui était son parent et commandait en maître en ce pays, il fut investi par lui des plus hautes charges et l'accompagna dans les différentes guerres que ce prince dut soutenir. Mais, chaque fois qu'il en avait le loisir, son plaisir était de s'enfoncer dans les forêts des Ardennes et d'y courir le cerf et le sanglier. Rien ne pouvait le retenir, ni le respect dû au dimanche et aux jours de fêtes, ni l'obligation d'assister aux saints offices. Malgré les charitables remontrances de l'évêque S. Lambert, les conseils de la pieuse femme de Pépin, Plectrude, malgré les exemples édifiants des autres seigneurs de la cour, il passait ces saints jours, consacrés à Dieu, à poursuivre avec sa meute les animaux des forêts.

Hélas ! m. f., laissez-moi constater que S. Hubert a bien des imitateurs aujourd'hui. Ils sont nombreux ceux qui chaque dimanche sacrifient la messe et les saints offices pour se livrer à la chasse ou à d'autres sports. Il semble même que le dimanche soit choisi de préférence pour s'adonner à ces plaisirs. En semaine, le paysan est pris par son travail des champs ou de la ferme, l'habitant des villes est retenu à son bureau, son magasin ou son atelier. L'un et l'autre sont tout heureux, le dimanche venu, de s'en aller, le fusil en bandoulière, parcourir la plaine à la recherche des lièvres et des perdrix. Certes, je ne les blâmerai point, puisque l'Eglise ne les condamne pas. Elle ne considère pas la chasse, en effet, comme une œuvre servile, mais comme un délassement légitime qui permet au travailleur de reposer son esprit, à l'homme sédentaire de se donner de l'exercice, à tous de respirer à pleins poumons l'air pur de la campagne. La chasse est donc permise le dimanche, mais à une condition : c'est qu'elle n'empêche pas de sanctifier ce saint jour, tout au moins par l'assistance à la messe.

Vous, m. f., qui vous adonnez le dimanche au plaisir de la chasse, ayez donc soin de réserver l'heure nécessaire pour remplir le grand devoir qui s'impose ce jour-là à tout chrétien. Si vous habitez la campagne et que la messe paroissiale soit à une heure tardive, comme chez nous, rien ne vous empêche de faire avant celle-ci une première partie de chasse et, le moment venu, de répondre à l'appel des cloches qui annoncent le saint sacrifice. Si vous habitez la ville, vous avez presque toujours la possibilité d'assister à une messe matinale avant de partir ; ou sinon, organisez votre horaire de façon à vous trouver à proximité de quelque église à l'heure où la messe y sera célébrée.

II. — *Sa conversion*

Cette préoccupation n'inquiétait guère S. Hubert avant sa conversion. On raconte en particulier qu'un jour de fête solennelle, tandis que tout le peuple chrétien se rendait à l'église, lui s'en allait dans la forêt des Ardennes pour y chasser, accompagné de piqueurs et de serviteurs nombreux, et précédé d'une meute bruyante. Ses pieux amis qu'affligeait ce scandale prièrent-ils pour sa conversion durant l'office auquel ils assistaient ? C'est à croire, car Hubert fut ce jour même l'objet d'un miracle qui décida de son retour à Dieu.

Tandis qu'il chassait, voici que tout à coup un cerf d'une grande beauté se présente devant lui. Entre les branches de son bois se dresse un magnifique crucifix, et de ce crucifix part une voix qui lui dit : « Hubert, Hubert, jusques à quand poursuivrez-vous les bêtes dans les forêts ? Jusques à quand cette vaine passion vous fera-t-elle oublier le salut de votre âme ? Ignorez-vous que vous êtes sur la terre pour connaître et aimer votre Créateur et mériter ainsi de le posséder dans le ciel ? Si vous ne vous convertissez au Seigneur, en embrassant une sainte vie, vous tomberez dans les abîmes de l'enfer. » A ce spectacle et à cette voix, Hubert, frappé d'étonnement et de frayeur, descend de cheval, fléchit un genou en terre devant le miraculeux crucifix et promet de changer de vie sans tarder.

M. f., Dieu ne fera sans doute pas un miracle semblable pour convertir les chasseurs qui négligent leurs devoirs d'état pour consacrer plus de temps au plaisir de la chasse, qui compromettent leur salut surtout et celui des autres en chassant pendant les saints offices et en donnant ainsi le mauvais exemple autour d'eux. Mais il dispose de bien d'autres moyens pour les faire réfléchir, ne seraient-ce que les accidents de chasse qui se produisent si fréquemment. Combien de malheureux chasseurs sont victimes de la maladresse de leurs compagnons, de leur propre imprudence ou de circonstances imprévues ! Ces morts tragiques sont extrêmement pénibles, mais combien elles le sont davantage quand elles se produisent un dimanche, comme c'est souvent le cas, et que le chasseur victime de cette mort tragique est parti de chez lui dès le matin sans se soucier de la messe ! Qui sait si l'instrument de mort que vous portez sur votre épaule ne sera pas la cause de votre propre mort ? Un accident est si vite arrivé ! Pensez-y, pour manier avec une extrême prudence cet engin dangereux, et aussi pour être toujours dans l'état où vous voudriez être pour paraître devant Dieu. En particulier, si une fin tragique devait vous arriver un

dimanche, combien vous vous applaudiriez, avant d'expirer, d'avoir assisté à la messe le matin, et en même temps quelle consolation ce serait pour les vôtres !

III. — *A la conquête des âmes*

S. Hubert fut fidèle à la promesse qu'il avait faite au Christ miraculeux de la forêt. Sans tarder, il alla trouver l'évêque S. Lambert pour lui demander de l'aider à revenir à Dieu. Si les liens du mariage ne l'avaient retenu dans le monde, il aurait tout de suite quitté celui-ci ; mais l'année précédente il avait épousé Floribanne, fille de Dagobert, comte de Louvain. En 685, elle lui donna un fils, Floribert, et mourut en le mettant au monde. Si douloureuse qu'elle fût pour son cœur, cette mort rendait à Hubert la liberté de disposer de lui-même. Il en profita pour renoncer à ses dignités, céda ses droits au duché d'Aquitaine à son frère Eudon, et lui confia l'éducation de son fils âgé de trois ans. Puis, sur les conseils de S. Lambert, il se retira dans la forêt des Ardennes qui avait été le théâtre de ses coupables égarements, afin d'édifier ceux qui l'habitaient ou la visitaient par le spectacle de sa pénitence.

Quelque temps après, sur les conseils encore de S. Lambert, il entreprit le pèlerinage de Rome. En s'y rendant, il ne se doutait guère qu'il allait y recueillir la succession de son maître. S. Lambert en effet ayant été assassiné pendant son absence, le pape Serge Ier divinement inspiré le consacra évêque de Tongres et de Maëstricht, en remplacement du vaillant confesseur de la foi. Comme notre saint se défendait d'accepter cette dignité, s'en jugeant indigne, on dit qu'un ange apporta au pape, en sa présence, les habits pontificaux de S. Lambert. Et comme il y manquait une étole, il en présenta une de soie blanche envoyée, dit-il, par la Sainte Vierge. C'est cette étole miraculeuse qui devait plus tard être l'instrument de tant de guérisons en faveur des malheureux atteints de la rage.

En même temps que le caractère épiscopal, il reçut de Dieu, par un nouveau miracle, la science qui lui était nécessaire pour s'acquitter de ses nouvelles fonctions. De retour à Maëstricht, il fut accueilli comme l'envoyé du ciel. A nouveau il se mit à parcourir ces mêmes forêts des Ardennes qu'il avait jadis fait retentir des abois des meutes et des sons du cor ; seulement, ce n'était plus pour y poursuivre du gibier, c'était pour y gagner à Jésus-Christ les âmes des populations païennes. Il évangélisa également le Brabant et y opéra tant de conversions qu'il a mérité d'en être appelé l'apôtre.

Ayant fait transférer à Liège le corps de S. Lambert, il y transféra aussi le siège de son évêché : ce qui l'a fait appeler premier évêque de cette ville. Il y fonda de nombreuses églises, en particulier en l'honneur de la T. S. Vierge, envers qui il avait une grande dévotion.

Enfin, après vingt ans d'épiscopat aussi fructueux que zélé, le moment vint pour lui de quitter ce monde. Ayant été invité à consacrer une église en Brabant, il tomba malade en s'y rendant et mourut à Tervueren, entre Bruxelles et Louvain, le 30 mai 727, assisté de son fils Floribert qui devait lui succéder dans sa charge épiscopale.

Pendant de longs siècles on a invoqué S. Hubert contre la rage. Depuis que notre illustre Pasteur a trouvé le moyen de guérir naturellement cet affreux mal, on n'a plus autant recours à notre saint. Mais il reste toujours le Patron des chasseurs, et nombreux sont ceux-ci qui donnent son nom à leurs Sociétés et qui célèbrent sa fête. Qu'ils s'efforcent également d'imiter les exemples de foi, de piété, de charité, d'apostolat qu'il leur a donnés dans la seconde moitié de sa vie ; il les récompensera, et je le lui demande de tout cœur, en leur procurant le plaisir de revenir souvent avec un carnier bien rempli. Ainsi soit-il.

POUR LE 1er VENDREDI DE NOVEMBRE

LE SACRÉ-CŒUR ET LES AMES DU PURGATOIRE

Mes frères,

Puisque nous sommes dans le mois des âmes du purgatoire, parlons de leurs rapports avec le Sacré-Cœur de Jésus, objet perpétuel de nos méditations, de nos entretiens et de nos hommages.

Après avoir proposé à ses pieuses novices des formules de prière, des pratiques de vertu, des actes de mortification et de pénitence pour le soulagement des âmes souffrantes, sainte Marguerite-Marie ajoutait : « Le soir, vous ferez un petit tour dans le purgatoire, en la compagnie du Sacré-Cœur. » Je vous invite à suivre ce conseil et à imiter cet exemple. Mais pour vous y décider plus sûrement, considérons : 1o combien le Sacré-Cœur aime les âmes du purgatoire ; 2o combien nous lui procurerons de gloire et de bonheur en travaillant à les soulager.

I

Que le Sacré-Cœur aime les âmes du purgatoire, qui pourrait en douter ? Ce sont des âmes saintes, ou tout au moins mortes dans la grâce de Dieu. Elles sont le gage de sa victoire, le prix de sa mort et de son sang. Durant leur séjour sur la terre, pour lui rester fidèles, il leur a fallu repousser bien des tentations. Si elles ont commis des fautes, elles les ont pleurées. Sans doute, elles n'ont pas su se préserver de légères offenses, expier tous leurs péchés : voilà justement la raison de leur captivité. Mais n'empêche qu'elles sont les bien-aimées de Dieu, et que, même en les faisant passer par les flammes expiatrices de l'autre monde, il leur donne une preuve de son amour.

Dieu, en effet, m. f., n'aime pas, comme nous, d'une manière impuissante, d'une affection mal éclairée. Notre amour, à nous, est trop souvent faiblesse : nous fermons les yeux sur les défauts de nos amis, pour n'avoir pas à les reprendre. Dieu, lui, veut que les âmes qui se donnent à lui soient aussi belles que possible, qu'elles soient, comme S. Paul le dit de l'Eglise, sans tache, sans ride, sans rien de semblable à ces défauts, mais saintes et immaculées.

De là les rigueurs parfois surprenantes que Notre-Seigneur a souvent pour des âmes choisies. Marguerite-Marie en est la preuve. Jésus lui reprochait ses moindres manquements avec une telle sévérité que cette sainte âme en était littéralement navrée. Telle a toujours été la conduite de Dieu avec ses amis. Pour avoir douté de la puissance divine et hésité à frapper le rocher du désert, comme le Seigneur le lui avait commandé, Moïse ne se vit-il pas autrefois privé de l'honneur d'introduire les Hébreux dans la Terre promise ?

Tant il est vrai que plus une âme est l'amie de Dieu, moins il peut souffrir en elle d'imperfections.

C'est ainsi qu'avant d'accorder l'entrée du paradis à certaines âmes qu'il aime, Dieu les purifie de leurs moindres souillures dans les flammes du purgatoire. Non pas, certes, qu'il agisse ainsi par dureté de cœur et qu'il soit insensible à leurs souffrances. Le père qui punit, qui frappe son enfant pour le corriger, gémit au fond de son cœur de la sévérité à laquelle la sagesse le contraint. Combien plus le Cœur de Jésus, si bon, si compatissant, souffre-t-il d'infliger de si durs supplices à des enfants chéris ! Mais, devant sa sainteté, les âmes du purgatoire apparaissent comme défigurées par des taches hideuses, comme la rouille sur un métal poli.

Quand on tire le diamant du sol il est enveloppé d'une gangue terreuse. Il faut, pour qu'il ait tout l'éclat de sa beauté, qu'on le dégage de cette boue, et c'est là une rude opération dont le feu est l'instrument obligé. Sainte Thérèse aimait à comparer l'âme à un diamant que le péché obscurcit jusqu'à le rendre noir. Or les âmes du purgatoire sont traitées par l'amour divin comme les diamants par le joaillier. L'ouvrier divin est impitoyable, parce qu'il les veut épurer jusqu'à ce qu'elles aient recouvré l'éclat et la beauté dont le baptême les avait revêtues. Le Cœur de Jésus, tout tendre et miséricordieux qu'il soit, ne peut se départir de sa sainte jalousie pour la complète perfection de ces âmes qu'il a rachetées de son sang. C'est écrit : il n'y aura rien d'impur dans le ciel, aucune ride, aucune souillure. Le ciel est le royaume de la pure lumière de gloire, en face de laquelle les feux de notre soleil lui-même ne sont qu'une pâle lueur.

On vous a dit cent fois que les âmes qui souffrent dans le purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu. C'est exact. Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que le purgatoire est un état de violence pour Dieu même. Ne savez-vous pas, en effet, que le Cœur adorable de Jésus, là-haut comme sur la terre, a la sainte passion de se donner ? Le même amour qui lui a fait instituer l'Eucharistie, pour se communiquer aux âmes ici-bas, lui fait désirer de se prodiguer à ses élus dans le ciel. Mais tandis qu'il enivre de bonheur les anges et les saints qui sont déjà en possession de l'éternelle béatitude, il voit, dans le purgatoire, des âmes qu'il aime tendrement et auxquelles il ne peut faire aucun bien, des âmes remplies de mérite, de sainteté et de vertu et qu'il ne peut pas encore récompenser ; des âmes qui sont ses élues, ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir ; des âmes dont la place est déjà marquée parmi les bienheureux et à qui sa justice seule empêche d'ouvrir l'accès au suprême bonheur. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable ?

II

Eh bien ! c'est à nous, m. f., de faire cesser cette violence. Nous le pouvons. Comment cela ? En délivrant ces âmes de leur prison et en leur ouvrant le ciel qui leur est fermé, car c'est là qu'elles s'uniront à Dieu pour jamais et que Dieu s'unira à elles. C'est là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence. C'est là que son amour pour elles agira dans toute son étendue.

Tandis qu'elles sont dans le purgatoire, cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obstacle d'un péché dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous donc ? Nous lèverons l'obstacle en satisfaisant pour elles. Dieu s'est lié les mains, pour ainsi dire, nous les lui délierons. Il s'est mis dans une sorte d'impuissance à leur faire du bien, à ces créatures qui lui sont si chères pourtant ; nous lui en fournirons les moyens. Et par là nous travaillerons de la manière la plus efficace à l'extension de son règne et à la gloire de son nom.

Un pieux auteur a dit : « Le purgatoire est semblable à un champ où la gloire de Dieu est debout, comme une moisson déjà mûre. Il ne se dit pas une seule prière sans que Dieu soit glorifié par les sentiments de foi et de charité qui l'ont dictée. Aucune de ces âmes ne reçoit le plus faible allègement à ses souffrances, sans que Dieu en recueille immédiatement un accroissement de gloire, dans l'honneur rendu au Précieux Sang de son Fils et dans le progrès que l'âme a fait vers le bonheur éternel. Il n'est pas une âme qui ne sorte triomphante de son épreuve sans que Dieu en reçoive un immense surcroît de bonheur : il couronne ses propres dons dans cette âme qui lui est si chère ; la croix de Jésus-Christ a triomphé ; le décret de prédestination est victorieusement accompli et la cour du ciel compte un adorateur de plus. Plus tôt les âmes sortent du purgatoire, plus tôt Jésus recueille une abondante moisson des fruits de son adorable Passion. Une moisson hâtive est une bénédiction du ciel aussi bien qu'une moisson abondante. Et tout délai d'une âme qui tarde à entrer dans la gloire est une perte éternelle et irréparable pour l'honneur de la Sainte Humanité de Jésus [1]. »

L'Eglise le sait bien, qui fait tant prier pour les âmes du purgatoire. Que de fois par jour elle met sur les lèvres de ses prêtres, de ses religieux cette touchante supplication qui termine toutes les heures du Bréviaire : « Que par la miséricorde de Dieu, les âmes des fidèles trépassés reposent en paix ! » Tous les matins, par l'organe de ses ministres, pendant le saint sacrifice de la messe, elle prie pour les âmes des fidèles endormis dans le sommeil de la mort, demandant pour eux le rafraîchissement, la lumière et la paix. Et que de formules de prière, que de pratiques de piété, enrichies d'indulgences, qui ont pour but de répandre sur les pauvres âmes souffrantes quelques gouttes du sang rédempteur !

Cela, c'est le secours en quelque sorte officiel procuré aux captifs du purgatoire. Mais le Sacré-Cœur de Jésus intervient encore en leur faveur en leur suscitant des amis dévoués qui s'emploient, au prix de leurs pénitences et de leurs sacrifices, de leurs souffrances souvent héroïques, à les soulager efficacement. Nous le savons par l'histoire de sainte Marguerite-Marie. Dans les communications surnaturelles dont il la favorisa, Notre-Seigneur lui demanda souvent d'offrir ses actions, son travail, ses prières, ses pratiques de mortification pour les âmes du purgatoire. Il permettait même à quelques-unes de ces âmes de s'adresser à elle directement. La servante de Dieu écrivait en 1683 : « Notre Mère m'a permis de passer la nuit du Jeudi Saint devant le Saint-Sacrement, où je fus une partie du temps comme tout environnée des âmes du purgatoire avec lesquelles j'ai contracté une étroite amitié. Et Notre-Seigneur me dit qu'il me donnait à elles, cette année, pour leur faire tout le bien que je pourrais.

[1] Faber, *Tout pour Jésus*, IX, 6.